



CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE DU 2 JUIN 2026

Etaient présents :

M. LE BRUN Aurélien, Mme COADOU Mélinda, Mme HOCHET Janine, M. LAMBERT Gaëtan, M. DE DECKER Christophe, Mme DIEUZY Jade, M. GONCALVES TEIXEIRA Morgan, Mme GRENIER Anne, M. LEGALLAIS Xavier, Mme LHOTELLIER Chahénèse, Mme SAINT MARTIN Vanessa, M. SOULA Arnaud, , Mme BLONDEL Emilie M. PRICOT Mickael, Mme CHIROL Avelyne M. CARPENTIER Ludovic, Mme CARREY Christelle

Procuration(s) :

M. CHATEAU Thierry donne pouvoir à Mme COADOU Mélinda
M. TROCQUET Frédéric donne pouvoir à M. LEGALLAIS Xavier

Etaient absent(s) :

Etaient excusé(s) :

M. TROCQUET Thierry, M. CHATEAU Thierry

Secrétaire de séance : Mme LHOTELLIER Chahénèse

Approbation des procès-verbaux des 9 et 15 avril 2026

Monsieur le Maire interroge les membres du Conseil Municipal quant aux éventuelles observations sur les procès-verbaux des 9 et 15 avril 2026 reçus par l'ensemble des membres par mail.

N'ayant aucune observation, les procès-verbaux des séances du 9 et 15 avril 2026 sont adoptés.

Délibérations :

1 - Subventions aux Associations

Associations	Proposition	Décision
Courir à Rogerville	2 300,00 €	2 300,00 €
FNACA	500,00 €	500,00 €
ALR	4 500,00 €	4 500,00 €
Football Club	7 000,00 €	7 000,00 €
Assoc de Chasse	2 500,00 €	2 500,00 €
Clé de Sol	1 400,00 €	1 400,00 €
Judo club de Rogerville	3 300,00 €	3 300,00 €
Association scolaire	2 300,00 €	2 300,00 €
Tonic Club	2 000,00 €	2 000,00 €
Basket Club	2 500,00 €	2 500,00 €
Comité des fêtes	16 700,00 €	16 700,00 €
Ludus Stimulus	350,00 €	350,00 €

Rogerville Pétanque Club	1 000,00 €	1 000,00 €
Krav Maga	Pas de demande	
Country	Pas de demande	
Crazy Team of Bikers	Pas de demande	
ASPPT Le Havre	Pas de demande	
46 350,00 €		
Autres Associations	Proposition	Décision
Maison familiale rurale	Examen ultérieur	Les élus souhaitent donner priorité aux associations rogervillaises
Secours catholique	Examen ultérieur	
Association Deli'cat	Examen ultérieur	
Association Reves	Examen ultérieur	
Bâtiment CFA Le Havre	Examen ultérieur	

A noter que l'ensemble des subventions ont été votées à l'unanimité sauf pour le Football Club, M. DE DECKER, M. LAMBERT et M. GONCALVES TEIXEIRA n'ont pas pris part au vote. Il en est de même pour l'Association Scolaire Mme GRENIER n'a pas pris part au vote.

2- Désignation de deux membres à la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Monsieur le Maire propose M. Christophe DE DECKER et M. Gaëtan LAMBERT pour siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

Les membres du Conseil Municipal présents ou représentés acceptent à l'unanimité.

3 – Désignation des membres à la Commission Communale des Impôts Directs

Le Conseil Municipal doit proposer 12 membres, titulaires et 12 membres suppléants au Centre des Impôts qui en retour désignera définitivement les Commissaires à raison de 6 titulaires et 6 suppléants.

Monsieur le Maire propose :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
NOM – PRENOM	NOM- PRENOM
M GAILARD Franck	M. USSEL Laurent
Mme PORET Sylvie	M. POLICE Benjamin
M. CORRE François	M. QUEVAL Thierry
M. SOUCHARD Fabien	M. TROCQUET Frédéric
M. Gautier Loïc	Mme GAUTTIER Catherine
Mme FRANCOIS Sylvie	Mme LHERMITTE Maryse
Mme CHATEAU Betty	Mme SAINT MARTIN Vanessa
M. LECOMPTE Pascal	Mme LE BRUN Alyson
Mme QUENOT Aline	Mme DE DECKER Alison
M. LAURENT Kevin	Mme HOCHET Janine
Mme SOUDAIS Karine	M. LEGALLAIS Xavier
Mme BOUGHOUGHA Loubna	M. BONPAIN Cyrien

Les membres du Conseil Municipal présents ou représentés acceptent à l'unanimité.

4 – service logement organisation et critères d’attribution

La Commune a repris depuis le 1^{er} janvier 2026 la gestion de ses trente logements.

Un agent au Pôle Administratif sera affecté à ce nouveau service.

Il aura pour mission :

- L’accueil du public
- L’enregistrement des demandes
- La préparation des Commissions Logement
- La gestion des états de lieux d’entrées et de sorties des locataires
- La gestion des baux
- La gestion des loyers

Suite à la Commission Logement les critères d’attribution proposés sont les suivants :

- Loyer à jour
- Niveau de ressources
- Condition du logement actuel
- Situation familiale
- Eloignement du lieu de travail
- Proximité des équipements répondant aux besoins des demandeurs

La caution est fixée à 1 mois de loyer

La Commission Logement se réserve le droit de demander un garant

La Commission Logement statuera sur l’attribution des logements, elle en avisera le Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal présents ou représentés acceptent à l’unanimité.

Pour information la Commission Logement a statué sur l’attribution d’un T3 libre à Campemeille, il s’agit d’un couple avec un enfant.

5- Distributeur à Pizza bail de mise à disposition

Nous sommes relancés par la Pizza du Tilleul quant à leur convention ou bail de mise à disposition. Pour mémoire le distributeur est installé depuis 2024. L’annonce de leur installation a été faite lors du Conseil Municipal du 10 février 2024.

Monsieur le Maire propose de mettre à disposition l’emplacement du distributeur à titre gratuit. Compte tenu de la difficulté pour Enedis de raccorder le distributeur la Commune prendra en charge les frais d’électricité. Un bail sera rédigé en ce sens.

Les membres du Conseil Municipal présents ou représentés acceptent à l’unanimité.

6 – Indemnités aux conseillers municipaux délégués.

Lors de la séance du 28 mars 2026, il a été prévu de reporter les indemnités aux conseillers municipaux délégués.

L’enveloppe globale autorisée pour le Maire et ses 5 adjoints est de 6 683.71 €.

L’enveloppe attribuée est à 5 262.76 €. Le solde soit 1417.95 peut être réparti aux 9 conseillers municipaux délégués

Monsieur le Maire propose de fixer le taux de ces indemnités à 157.52 € brut soit un taux de 3.832% et de les verser à compter du 1^{er} avril 2026 date de la prise de fonction des Conseillers Municipaux Délégués

Les membres du Conseil Municipal présents ou représentés acceptent à l’unanimité.

7 – Création d'une licence 3

L'Association CTB (Crazy Team of Bikers) souhaite ouvrir des moments de convivialité avec vente de boisson.

Monsieur le Maire propose de créer une licence 3 et de l'attribuer à M. FORGER Wesley sous réserve qu'il respecte les règles de cette licence à savoir :

- Vendre des boissons avec un taux d'alcool inférieur ou égal à 18° : vin, bière, cidre, poiré, porto, crème de cassis, etc. (boissons alcooliques du groupe 3).
- Suivre une formation obligatoire permettant d'obtenir un permis d'exploitation valable durant 10 ans renouvelable et nous fournir l'attestation.
- Remplir le formulaire N°11542*05 nécessaire à l'obtention de la licence

Si les conditions sont réunies un arrêté municipal sera rédigé

Les membres du Conseil Municipal présents ou représentés acceptent à l'unanimité

Informations :

Devis signés depuis la dernière séance :

Ecole	7297.77 €
Commandes de fournitures scolaires, achat d'aspirateur pour le personnel ainsi que les vêtements de travail	
Service Technique	7 088.37 €
Fournitures de matériel et végétaux, réparation du tracteur, formation d'un agent	
Service lingerie	481.54 €
Assis debout pour le confort de l'agent	
Interventions générales	12 745.44 €
Il s'agit de devis concernant plusieurs bâtiments tels que la réparation du distributeur de produits frais, l'éclairage de la crèche, maintenance des onduleurs de vidéoprotection, réparation d'une pompe à chaleur maisons seniors, et les produits d'entretien pour l'ensemble des locaux.	
Service administratif	3 215.66 €
Fournitures et interventions informatiques	
Manifestations	547.20 €
Lunettes éclipse solaire	

Investissement achat d'une autolaveuse pour l'entretien de la Mairie 2 778.34 €

Commission Vivre Ensemble

Mise à disposition des salles

Réaffectation des salles et création d'un espace danse

La salle Tournesol va devenir une salle dédiée uniquement à la danse, ce qui nécessite une modification des mises à disposition des salles aux associations. Les salles du pôle intergénérationnelles vont également être mises à disposition pour certaines associations. Une salle va être proposée aux associations pour leurs diverses réunions.

Utilisation du boulodrome

Un arrêté pour l'ensemble des utilisateurs va être mis en place dès le mois de septembre.

Animations Estivales

Des animations musicales seront proposées dès cet été : le 31 de juillet et le 12 août à l'occasion de l'éclipse solaire. Une manifestation supplémentaire aura lieu le 20 août 2026.

Ces temps forts auraient pour objectif de :

- Favoriser les rencontres entre habitants
- Créer du lien social
- Proposer des moments conviviaux accessibles à tous

Réunion avec les Associations

Une réunion avec les Associations s'est tenue le 21 mai 2026, quelques informations ont été apportées :

Salle Tournesol : salle dédiée exclusivement à la danse, des miroirs vont être installés prochainement dans cette salle

Les **conventions de mises à disposition** permanentes des salles : à signer et à compléter avant le 1^{er} septembre 2026 et devront être accompagnés de l'assurance de l'association.

Des conventions de mise à disposition ponctuelle seront également mis en place.

Accès aux locaux : badge du président en accès illimité

Nouvelles activités :

- ALR : Danse hip hop
- ASPPT Le Havre cyclo
- Courir à Rogerville : marches
- **Vacances scolaires :**

Tennis de table, Tonic club et badminton pourront accéder aux salles pendant les vacances scolaires

- **Salle de réunion** : salle dans le pôle intergénérationnel
- **Accès des salles** : entrée possible par la porte de secours

La majorité des Associations ont pu obtenir les créneaux de mise à disposition de salles demandées.

Le Comité des Fêtes demande des bénévoles pour la fête villageoise le 27 juin. De la même manière les Associations sont appelées à se mobiliser pour le Téléthon pour le week-end du 5 et 6 décembre 2026. Une réunion d'information sera organisée le 11 septembre à ce sujet.

Un projet de sponsoring avec les Entreprises de Rogerville est en cours, les Associations seront tenues au courant de l'avancement de ce projet.

Commission Travaux

Une Commission travaux s'est réunie afin notamment de solutionner les problèmes de Régie à la Salle Lucien Derrey en éclairage et sonorisation pour assurer le spectacle de Danse du 5 et 6 juin 2026.

Après présentation des deux devis l'Entreprise DECIBEL a été retenue

- Eclairage pour 18 655.03 € H.T.
- Sonorisation pour 14 233.08€ H.T.

L'entretien annuel du terrain a été abordé également un devis pour un montant de 5 030.68€ TTC. L'intervention est prévue en juillet.

Recrutement au Pôle Administratif

Mme Lucie Gronert en poste au Pôle Administratif a renouvelé sa demande de retourner sur son ancien poste. Elle reprendra donc ses fonctions à l'Ecole au 1^{er} juin 2026. Mme Andgie GUEUDIN a été recrutée à compter du 26 mai pour pourvoir à son remplacement. Pour information Mme Aude CHARTRAIN devrait reprendre prochainement à mi-temps et Mme Maryline DIGUET est toujours en arrêt maladie. Je profite pour remercier Mme Gwenaëlle HOUAS et Mme Nicole RUHLMANN pour leur soutien et leur disponibilité.

Mise en place des bennes

Comme annoncé durant la campagne municipale les bennes à déchets verts sont mises en service depuis le mercredi 20 mai 2026. Le coût s'élève à 70.80 € TTC par mois et 129.60€TTC par tour de décharge.

Un système de barrière à détection sera mis en place dans les prochains mois afin que ce service soit limité aux Rogervillais.

Information Maison Saint Joseph

La Maison Saint Joseph nous informe que Mme Clément va prendre 100 ans au mois d'août. L'ensemble des membres du Conseil Municipal est invité le 14 août pour cet anniversaire, l'heure vous sera communiqué ultérieurement.

Ecole

Fin d'année scolaire :

La commande de calculatrices pour les CM2 a été reportée. Il a été décidé de commander également des livres pour l'ensemble des élèves.

Travaux :

Des petits travaux vont être effectués cet été notamment la reprise des sols souples des jeux extérieurs, de la peinture dans certaines classes.

Des stores vont être également installés, attendus et demandés depuis 4 ans, pour protéger les élèves du soleil dans les classes.

L'abri à vélos sera également changé.

Point effectif :

Une fermeture de classe est prévue en septembre, ce qui amènerait les effectifs à 165 élèves. De ce fait la salle de motricité va être réaménagée, libérant ainsi le Complexe Sportif.

Centre Communale d'Action Sociale

Le repas des aînés prévu initialement le 4 avril a été annulé par la précédente mandature lors du Conseil d'Administration du 2 février 2026 pour cause d'élections municipales.

Il a donc été décidé d'organiser un déjeuner de Noël le mercredi 9 décembre avec la distribution des bons.

Concernant les voyages, il a été décidé d'organiser un voyage pour l'ensemble des anciens nous attendons confirmation de l'agence de voyages pour le lieu et la date.

Maisons Seniors

Pour information les derniers travaux aux Maisons Seniors sont terminés depuis la semaine dernière.

Questions diverses :

Mme CHIOL Avelyne demande pourquoi les élus n'ont pas été invités au départ de retraite de Mme COTTARD Valérie.

Monsieur le Maire répond que c'est une erreur et qu'il s'en excuse.

La séance est levée à 19h26

Fait à Rogerville

Madame le Secrétaire

Monsieur le Maire

Chahénèse LHOTELLIER

Aurélien LE BRUN

